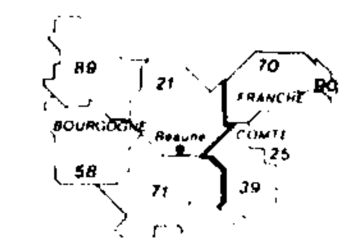
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
I.S.S.N. 0758-2374
DLP 28-06-89150825

Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE
BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX
ABONNEMENT ANNUEL 160 F Régisseur Recettes D.R.A.F. CCP DIJON 35 00 28 D



☎ 80.22.19.38 EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin nº 17 - 21 Juin 1989

COLZA : *Fin des interventions*
POIS : *Vol de tordeuse soutenu*
MAIS : *Apparition des premiers symptômes*

POIS

TORDEUSE

SITUATION :

Le vol s'est intensifié depuis une dizaine de jours. Les captures cumulées notées dans le réseau d'observation sont les suivantes :

Côte d'Or :

Epoisses : 700 papillons
Bretigny - Champdôtre : 300 à 300 papillons
Binges - Comblanchien - Flagey : 100 à 150 papillons
Aignay le Duc - Travoisy : 50 à 80 papillons.

Yonne :

Champlost - La Brosse - Poilly S/Tholon : 100 à 150 papillons
St Clément : 80 papillons

Nièvre :

St Martin S/Nohain : 60 papillons
Narcy : 15 papillons
Coulanges les Nevers : 0 papillon.

PRECONISATION :

C'est la meilleure période pour intervenir dans les situations concernées.

Un traitement se justifie lorsque les captures cumulées atteignent 400 papillons à partir du stade gousse pleine. Dès le jaunissement des gousses des premiers étages, la tordeuse ne sera plus préjudiciable.

P.125

Imprimerie de la Station BOURGOGNE - FRANCHE COMTÉ - Directeur Gérant : J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD

M A I S

PYRALE

SITUATION :

Le vol s'annonce assez précoce. Les premiers papillons en cage d'élevage commencent à apparaître. Des captures au piège sexuel sont intervenues au cours de la semaine dernière ou de cette semaine dans de nombreux secteurs.

Les premières pontes ont été observées en Saône et Loire (La Chapelle de Guinchay) et dans la Nièvre (St Martin S/Nohain).

PRECONISATION :

Les interventions sont encore prématurées. Un prochain bulletin précisera les périodes pour les traitements. Ceux-ci se situeront vraisemblablement dans les premiers jours de juillet pour les situations précoces.





LA PLAQUETTE "PROTECTION DU MAIS"
éditée par l'A.G.P.M. et le S.P.V.
est toujours disponible

-=-=-

L'Association Générale des Producteurs de Maïs (AGPM) et le Service de la Protection des Végétaux (SPV) ont édité une plaquette en couleur d'une vingtaine de pages traitant de la protection phytosanitaire du maïs.

Contenu : . Thèmes retenus :

Désherbage : liseron, dicotylédones résistantes, graminées.

Ravageurs du sol : Limaces, Noctuelles, Pyrale, Pucerons, Sésamie, Acariens, Cicadelles.

. Par thème présentation :

- *Symptômes-dégâts (principalement à l'aide de photos légendées de ce que l'agriculteur peut voir),*
- *Biologie : Evaluation du risque,*
- *Stratégie de lutte - (méthodes culturales, lutte chimique)*

Prix de la brochure : 25,00 F. TTC

Si vous désirez la recevoir, veuillez nous retourner le bon de commande ci-dessous avec votre règlement.

Remarque : Les informations actualisées sur les spécialités phytosanitaires utilisables contre les ennemis du maïs présentés dans cette plaquette, seront disponibles dans le dépliant annuel SPV-AGPM, dont l'édition 1989 vous a été envoyé dans le bulletin n° 7 du 06/04/89.

* * *